



À LA UNE AUJOURD'HUI

Annonces Importantes

- Une nouvelle radio fait son entrée a montréal : wknd 99,5!

Lettres ouvertes et communiqués du secteur

- APEM : Webdiffusion et droit d'auteur : les bonnes pratiques
- RAM : Plan de relance culturelle : Rencontre avec la ministre de la culture, Madame
Nathalie Roy

Pratiques industrielles et artistiques

- IRMA : Quelles solutions durables pour les festivals dans un monde post-Covid-19 ?
 - Concert Venues Are Reopening Across America. Could Lawsuits Follow?
 - Des shows propres qui vont coûter beaucoup plus cher
 - Le monde du spectacle devra s'adapter aux mesures sanitaires
 - Les salles de cinéma rouvriront bientôt, mais pas celles de spectacle

Maintiens, reports, annulations et mises à pied

- [AIM Awards to honour Tony Allen as ceremony goes digital in August](#)
- [France : 2020, une Fête de la Musique différente, solidaire et numérique](#)
 - [The Junos Announce Virtual 2020 Awards Ceremony](#)



Annonces Importantes

UNE NOUVELLE RADIO FAIT SON ENTRÉE A MONTRÉAL : WKND 99,5!

Montréal, le 17 juin 2020 – Pour la première fois depuis 43 ans, Montréal vivra l'ouverture d'une nouvelle station de radio de musique populaire. Lancée d'abord en formule 100% musicale pour l'été, WKND 99,5 promet déjà une programmation haute en couleur pour l'automne et annonce ses premières têtes d'affiche : Mélanie Maynard, Anne-Marie Withenshaw et Alexandre Despatie.

Leclerc Communication, qui a finalisé l'acquisition de la station Radio-Classique Montréal vendredi dernier, est fière d'annoncer le pré-lancement de sa nouvelle station **WKND 99,5 Montréal**, qui sera en ondes à compter de ce mercredi, 17 juin, à 17h. Elle fera découvrir aux Montréalais sa sélection musicale pop-rock et alternative exclusive, jusqu'à son lancement officiel le lundi 17 août prochain,

« Cela fait plusieurs années que Leclerc Communication cherche à étendre sa marque dans le marché effervescent de Montréal. Nous sommes impatients de débiter notre aventure dans la métropole et avons hâte de dévoiler aux Montréalais ce que nous leur réservons en termes d'émissions et de contenu pour l'automne! », annonce avec enthousiasme Jean-François Leclerc, vice-président Programmation de Leclerc Communication.

Nicolas Leclerc, vice-président Ventes et Marketing de Leclerc Communication, confirme qu'une vague jaillira dans la métropole cet été avec l'arrivée de la station WKND 99,5, qui misera sur l'authenticité, la spontanéité et la proximité de ses animateurs avec les auditeurs.

Des animateurs-vedettes

Anne-Marie Withenshaw et Alexandre Despatie

L'automne s'annonce tout aussi prometteur avec des animateurs d'exception! Leclerc Communication est fière d'annoncer son premier duo d'animateurs montréalais: Anne-Marie Withenshaw et Alexandre Despatie qui coanimeront l'émission du retour dès le 17 août.

« Je suis hyper fière et fébrile à l'idée d'inaugurer WKND 99,5 Montréal! C'est un projet auquel je rêve depuis plus de deux ans! », déclare Anne-Marie Withenshaw. *« La proposition musicale de WKND rejoint énormément mes propres goûts. Leur énergie et leur bonne humeur constante m'enchante. Ce sera un bonheur pour moi de retrouver quotidiennement un micro de radio francophone, et j'ai très hâte que les Montréalais entendent enfin le son WKND Radio! »* ajoute-elle.

Quant à Alexandre Despatie, ce dernier affirme qu'il est heureux de pouvoir vivre cette expérience avec l'équipe de WKND 99,5 Montréal: *« Après avoir fait de la télévision pendant des années, je plonge dans une nouvelle aventure entouré d'une super équipe! J'ai bien hâte de faire découvrir aux Montréalais ce qu'on leur réserve. »*



Annonces Importantes

UNE NOUVELLE RADIO FAIT SON ENTRÉE A MONTRÉAL : WKND 99,5!

Mélanie Maynard

Mélanie Maynard coanimera l'émission du matin dès le 17 août prochain avec une personnalité dont l'identité sera révélée au cours des prochaines semaines.

« La fameuse phrase "rien n'arrive pour rien" a pris tout son sens avec l'offre de la radio WKND 99,5, une radio différente qui arrive comme un vent de fraîcheur », dévoile Mélanie Maynard. « Pour moi, le plus grand danger dans l'exercice de mon métier a toujours été d'offrir la même recette apprêtée différemment. La proposition de WKND 99,5 m'est donc apparue enfin comme le nouveau menu que j'attendais depuis longtemps. Une radio à échelle humaine qui met les auditeurs et l'authenticité au cœur de ses préoccupations avec de la musique qu'on écoute pour vrai. Faire partie d'une jeune station où tout est à faire rend le défi encore plus excitant! » conclut-elle.

Vous pourrez assister au lancement historique de la station WKND Montréal sur la fréquence 99,5 FM, sur son site web montreal.wknd.fm ou sur l'application mobile à compter de 17h ce soir. Vous pouvez aussi suivre la station sur les réseaux sociaux, soit sur [Instagram](#), [Facebook](#) et [Twitter](#).

À propos de Leclerc Communication

Depuis maintenant 8 ans, Leclerc Communication inc. est fière propriétaire de WKND 91,9 et BLVD 102,1 dans le marché de Québec, où elle est la seule entreprise de radiodiffusion locale et familiale. Maintenant aussi propriétaire de WKND 99,5 à Montréal, l'entreprise, véritable porte-étendard d'un son et d'un format novateurs, continue de révolutionner le paysage radiophonique de la province.

À propos de WKND 99,5

WKND 99,5 est la radio différente à Montréal! Sa trame sonore se compose des dernières nouveautés pop-rock, alternatives et indie rock. WKND se distingue par son attitude authentique et son offre musicale avant-gardiste.

Lettres ouvertes et communiqués du secteur

APEM : Webdiffusion et droit d'auteur : les bonnes pratiques

Le 17 juin 2020 - La pandémie mondiale suscite un intérêt grandissant pour l'utilisation de musique en ligne. L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) souhaite faire la promotion des bonnes pratiques en ce qui concerne les webdiffusions, notamment les captations de concerts et autres événements virtuels. Le droit d'auteur doit être valorisé dans un environnement numérique et dématérialisé, pour la santé de notre secteur à court et à long terme.

Les plateformes de webdiffusion doivent avoir des ententes avec la SOCAN et la CMRRA pour le paiement de redevances pour la communication au public et la reproduction d'œuvres musicales. De plus, les producteurs et autres utilisateurs doivent également avoir l'autorisation des détenteurs de droits afin de reproduire une œuvre musicale dans une vidéo ou dans tout autre contexte. Rappelons que les détenteurs de droits sur une œuvre musicale sont les éditeurs musicaux ou les auteurs-compositeurs lorsque ceux-ci n'ont pas d'éditeur.

Pour d'autres détails, nous vous invitons à consulter (ou partager) les informations en lien avec l'[utilisation d'œuvres musicales existantes dans un contexte de captation vidéo](#) qui se retrouvent dans le Guide d'utilisation de la musique de l'APEM.



ADISQ

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

Mercredi 17 Juin 2020

À LA UNE AUJOURD'HUI

Lettres ouvertes et communiqués du secteur

RAM : Plan de relance culturelle : Rencontre avec la ministre de la culture, Madame Nathalie Roy

Le mercredi 17 juin 2020 - Bonjour à tous,

Suite à l'annonce du plan de relance culturelle la semaine du 1er juin, les voix du secteur de la musique se sont unies pour faire passer un message important: un grand nombre d'artistes et de travailleurs n'auront pas accès aux mesures financières annoncées.

Une [lettre du RAM](#) sollicitant une rencontre avec la ministre de la culture, et signée par plus de 1000 travailleurs culturels a fait écho. Madame Nathalie Roy a accepté de rencontrer la semaine dernière un groupe constitué d'artistes auto-producteurs, de musiciens pigistes et de techniciens.

Au menu entre autres: l'accessibilité aux programmes pour les artistes auto-producteurs, les aides complémentaires à la PCU pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se "ré-inventer", l'écart entre le système de financement actuel et la réalité de l'industrie en 2020...

Nous avons senti de l'écoute et de la bonne volonté. La ministre et son équipe semblaient avoir conscience de plusieurs de nos enjeux. On nous a assuré que des annonces seraient faites au courant du mois de juin concernant de nouveaux programmes qui pourraient pallier à certains problèmes évoqués. Nous attendons avec impatience le dévoilement de ces programmes, et espérons qu'ils seront à la hauteur de nos attentes.

Un premier pas vers un dialogue qui pourrait s'étirer au delà de la crise? Nous l'espérons. Plusieurs dossiers sont complexes, il faudra du temps pour nous faire entendre jusqu'au bout. Nous ne crions pas encore victoire, certes, mais nous avons eu l'impression qu'une porte s'était entrouverte.

Suite à cette rencontre, le RAM étudie des pistes de solution pour poursuivre la discussion avec la ministre. Bien sûr, avec la crise sanitaire qui poursuit ses dommages dans l'industrie culturelle, la priorité est de s'assurer que tous les artistes et travailleurs culturels puissent continuer à vivre dans les prochains mois. Mais la situation actuelle met en lumière des problèmes évidents dans le mode de financement actuel, et le RAM se fera un devoir de trouver des solutions afin de rendre plus équitable la distribution de fonds publics dans l'économie de la musique.

De plus, bien qu'une prolongation de 8 semaines de la PCU ait été annoncée, sa durée et les critères pour y avoir droit après le 29 août engendrent une grande inquiétude pour les musiciens pigistes et les techniciens. Advenant le cas où cette mesure serait inadéquate, nous espérons que le gouvernement provincial pourra offrir une aide compensatoire adaptée à ces corps de métiers afin de pouvoir garder cette main d'oeuvre spécialisée dans l'industrie et qu'elle soit prête pour une éventuelle relance.

Nous remercions chaleureusement les signataires de la lettre: elle a fait son chemin. Et c'est bien là une preuve qu'en s'unissant, il est possible de faire entendre notre voix. Nous vous tiendrons au courant des développements dans les prochaines semaines.

Bon été à tous!

Pour devenir un adhérent du RAM, c'est par ici: [Soutenir le RAM](#)

L'Équipe du RAM



Pratiques industrielles et artistiques

IRMA : Quelles solutions durables pour les festivals dans un monde post-Covid-19 ?

Le confinement a favorisé le boom du [live stream](#) musical. Les festivals se sont ainsi emparés de cet outil pour inventer une nouvelle expérience avec leurs publics. Le Printemps de Bourges a par exemple créé "Un Printemps imaginaire" en appelant tous les artistes à "*partager de nouvelles créations spécialement conçues pour un Printemps imaginaire.*" Cela s'est traduit par de multiples performances et créations inédites des artistes comme Yael Naim, Les Louanges ou encore N'to. Ce dernier a comptabilisé plus de 278 000 vues sur son live et a collecté 275 euros de dons pour le Secours populaire français. Toutefois, le modèle économique du live stream reste encore à inventer et à pérenniser pour devenir une source de revenus durable pour les artistes. La Sacem a d'ailleurs indiqué vouloir rémunérer les prestations en live streams sous la forme de droits d'auteur en fonction de la durée de la performance et du nombre de vues. Selon [Philippe Astor](#), plusieurs solutions pourraient permettre au live stream de perdurer. Il explique qu'un "*plan de résilience coopératif pour l'industrie musicale*" est nécessaire, et cela passe par l'indépendance des artistes vis-à-vis des plateformes numériques. Le journaliste imagine une coopération de la gestion des droits du contenu live grâce aux technologies *blockchain* permettant "*la mise en œuvre d'une gestion automatisée des droits de propriété intellectuelle du live streaming*". S'il évoque cette solution comme une forme de résilience pour l'industrie musicale, la question de sobriété numérique n'est pas abordée. Pourtant, le streaming vidéo émettrait 300 millions de tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent annuel des rejets de CO₂ d'un pays comme l'Espagne selon le [rapport](#) publié en 2019 par The Shift Project. D'un point de vue écologique, le live stream ne semble pas être une solution viable pour l'industrie musicale.

<https://www.irma.asso.fr/Quelles-solutions-durables-pour>

Concert Venues Are Reopening Across America. Could Lawsuits Follow?

As states lessen restrictions and move towards phased reopening of businesses, venues, nightclubs and concert promoters have been pressing their attorneys, business managers and insurance providers for solid advice regarding what protection they would be afforded should a COVID-19 infection or outbreak occur on their premises. What they are discovering is there are no definitive answers. "Businesses don't have a lot of clarity right now," says **Jonathan Steinsapir**, a partner at Kinsella Weitzman Iser Kump & Aldisert, a Los Angeles-based business and entertainment litigation law firm. "There is still a lot of risk reopening. You can't give clear answers because of just how devastating liability can be with punitive damages and all the things that can go wrong in a litigation." Los Angeles-based insurance attorney **Sean Andrade**, like most other insurance experts, says he expects to see substantial litigation over COVID-19 outbreaks. He concludes that if a customer can demonstrate that the business was the proximate cause of their injury and they contracted coronavirus at the establishment, the business could be on the hook for significant damages. Yet, Andrade adds, businesses will have a shot at getting those claims covered as bodily injury under their Comprehensive General Liability policy, unless they have a virus exclusion.

<https://www.billboard.com/articles/business/touring/9403602/concert-venues-reopening-america-lawsuits-liability>

Pratiques industrielles et artistiques

Des shows propres qui vont coûter beaucoup plus cher

Le respect des nouvelles normes sanitaires va coûter cher aux exploitants de salles de spectacles, qui se retrouveront avec un obstacle supplémentaire à surmonter pour retrouver la rentabilité lorsqu'ils rouvriront leurs portes. Déjà qu'ils devront restreindre le nombre de spectateurs qui pourront assister à une représentation afin de respecter la distanciation sociale, le guide sanitaire destiné aux arts de la scène leur impose maintenant de désinfecter à tout bout de champ la scène, les loges, les toilettes, les instruments et l'équipement. «Il est clair que la mise en place des mesures sanitaires va entraîner des coûts supplémentaires. En entretien, mais aussi en temps de montage parce que les groupes de techniciens devront être réduits et le travail prendra plus de temps», confirme la directrice générale de l'organisme RIDEAU, Julie-Anne Richard. Dans ce contexte, affirme-t-elle, il devient encore plus urgent que les autorités statuent sur le soutien financier qui sera alloué aux diffuseurs. «Le plus tôt on aura une idée de l'aide financière, le plus tôt ils seront en mesure d'évaluer leur capacité d'ouvrir.»

<https://www.journaldequebec.com/2020/06/16/des-shows-propres-qui-vont-couter-beaucoup-plus-cher>

Le monde du spectacle devra s'adapter aux mesures sanitaires

La vage systématique de tous les équipements et costumes. Respect de la règle du mètre et demi de distance entre les gens, à moins, si c'est impossible, de porter un masque et une visière. Restriction de 50 personnes dans une salle, en incluant les artistes et les techniciens. Les nouvelles mesures sanitaires annoncées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) imposent, sans surprise, des restrictions très contraignantes à l'industrie du spectacle. Plus encore que la gestion des déplacements du public, c'est le processus de création qui sera difficile à adapter aux nouvelles normes, selon plusieurs intervenants. «Vraiment, pour les personnes, dans les espaces de travail, ça va être complexe : tout le travail de répétition, le travail sur scène, en coulisse, en respectant les règles de distanciation physique», dit Sylvie Meste, directrice générale du Conseil québécois du théâtre. Au-delà de la gestion de la distance, «tout le procédé de nettoyage des équipements demande énormément de temps», poursuit-elle. Dans ce contexte, il est bien possible que les metteurs en scène fassent des choix dramaturgiques de circonstance et qu'on assiste à une recrudescence des spectacles en solo cet automne.

<https://www.ledevoir.com/culture/580927/le-monde-du-spectacle-devra-s-adapter-aux-mesures-sanitaires>

Les salles de cinéma rouvriront bientôt, mais pas celles de spectacle

Annoncée lundi, [l'autorisation des rassemblements intérieurs de 50 personnes maximum à partir du 22 juin](#) permet aux salles de spectacle et de cinéma de rouvrir. Toutefois, si le public peut s'attendre à retourner au cinéma au début de juillet, il faudra faire preuve de beaucoup plus de patience pour revoir un concert ou une pièce de théâtre. Pour les salles diffusant du théâtre, de la musique ou encore de la danse, la mesure de déconfinement annoncée lundi ne débouchera pas sur une réouverture rapide. "Seules de très petites salles pourront vite redémarrer", explique Julie-Anne Richard.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1712378/salles-spectacle-cinema-juillet-quebec>